

À la Croix des Bouquets ce 18 Mars 1792.
n^o 78. 14. et 15.

N^o 11 à Paris

Monsieur Le Commissaire

Il nous est bien doux de recevoir de vos nouvelles. prions-
vous revenir bientôt, après avoir établi, à Léogane, la
tranquillité, au gré de vos desirs; vous êtes fait pour réunir
partout où vous trouvez des hommes.



Nous prenons la liberté de vous adresser copie des
lettres que nous écrivons à l'Assemblée provinciale et à
la Municipalité du P^{au}-S^{ec}; vous y reconnaîtrez aisément
les sentiments qui nous guident

La lettre du fap que vous nous annoncez ne s'est point
trouvée dans le paquet

M. Arnaud est de retour d'hier, il vous porte lui-même
vos paquets. nous nous félicitons des nouvelles qu'il vous
apporte. vous nous conduirez bientôt dans la voie du
bonheur, tout nous porte à en embrasser l'espoir.

Je vous envoie par Certifié la copie de la lettre
de l'Assemblée Coloniale à la Municipalité du Môle, parceque

26

La Copie que j'ai, m'est parvenue, sans être certifiée

J'esuis avec Respect

Monsieur le Commissaire

Votre très humble
et très obéissant serviteur
Dumoulin
maire

— Dumoulin
p. g.